

Début de séance 9h30 avec un moment d'accueil et de convivialité

<u>Présents :</u> <ul style="list-style-type: none">Annie CostesCatherine VermeilDominique PuechbroussouFranck DelmasFranck PanafieuGérard Horelle	<ul style="list-style-type: none">Jean-François CastanierLaurent CruegheNathalie SallardSam FauvelTony ManiavalJérôme Dalbin	<u>Excusés :</u> <ul style="list-style-type: none">Sabine BaillieulM-F DucheminLaurence NologuesEvelyne ParlangePierre PagliaHuguette Soriano
---	---	--

I. Arbre de Noël 2023

Il aura lieu pour les deux structures le mercredi 20 décembre donc quelques jours avant les congés. Pour Saint-Flour (mutualisé avec la gendarmerie, les pompiers et Enedis), un spectacle de magie est prévu pour un coût total de 1900 €, dont environ 300 € restant à la charge de l'ASMA.

Pour Aurillac, l'arbre de Noël aura lieu au lycée agricole, avec la conteuse Isabelle Delavet, pour un coût de 500 €. Les bons cadeaux seront pris chez KingJouet et auprès de la librairie Point-Virgule. Comme précédemment ils auront une valeur de 25€. Le montant de l'achat peut être complété pour aller jusqu'à 40 € maxi.

Pour la question du Noël commun, le CA de l'ASMA départementale reste dans l'opposition tant que les ayants-droits des haras et lycées ne sont pas intégrés dans ce projet « Etat ».

Colis :

Il faut rechercher dans chaque structure les personnes qui pourraient y avoir droit. On adopte un montant de 30€ maxi.

Evelyne confectionnera les commandes en fonction des produits disponibles et des tarifs actualisés.

II. Convention signée

Elle nécessite une mise à jour de son document annexe 1 « Répartition des 600 heures de dispenses de service » en relation avec les dernières élections de l'ASMA départementale du 28 Février 2023. Un courriel sera envoyé au directeur de la DDT et copie aux différentes administrations. NB : le calcul du nombre d'actifs inscrits sur les listes donne un chiffre supérieur à celui du précédent mandat, d'où une enveloppe horaire revue à la hausse.

III. Actualisation de la liste des contacts (ayants-droits)

Une mise à jour de cette liste doit être effectuée en permanence selon les mutations, les départs en retraite et malheureusement les décès. J-F va renvoyer à chaque structure un fichier, il y a encore des erreurs : agents manquants et adresses email erronées.

Quand il y a un changement, le signaler à Jeff par mail avec nom, Prénom, âge des enfants si nécessaire et mail ; si départ juste le dire à Jeff.

IV. Saison de ski 2023-2024

Les documents de commande de forfaits ont été complétés par J-F (Aurillac) et Franck (Saint-Flour), signés par le président. Ils seront envoyés par email

Un mail sera envoyé aux ayants-droits et une mise à jour sera faite sur le site en conséquence pour une large information des collègues.

V. Tickets cinéma

A Aurillac ils sont achetés 6,30 € et revendus à 5 € (subvention ASMA 1,3 € par ticket). Sur St Flour on les achète 5,6 € pour une revente à 4,5 € (subvention de 1,1€/ticket).

VI. Trésorerie (Catherine)

La première tranche de subvention a été versée (8 145 €) et le solde devrait être viré dans les jours à venir. Gérard précise qu'il y a eu un changement de trésorier au niveau ASMA Nationale, ce qui peut expliquer le délai un plus long qu'à l'accoutumée pour le versement du solde. A ce jour, le compte courant dispose de 4 278 €, et le Livret A de 19 282 €, soit un total de 23 600 €. Il reste à venir environ 5 000 €.

VII. Bilan des activités passées - prévisions

Comme chaque année la sortie conjointe ASMA, CLAS, ASCEE a connu un vif succès. Elle s'est déroulée à Cahors avec 22 personnes de l'ASMA et 26 ressortissants ASCEE. Le coût à notre charge est comme d'habitude de 400 €.

La sortie en Aubrac a été annulée faute d'un nombre suffisant de participants : seulement 6 personnes intéressées. La sortie sera reproposée en avril 2024 sous une autre formule. Evelyne et Catherine y plancheront, une décision quant au prix proposé sera prise par le président, les VP et la trésorière.

Activité « Miny toons » prorogée :

Tous les tickets ont été vendus, les autres entrées achetées et destinées aux enfants plus âgés n'ont pas eu le même succès mais le gérant nous les a échangés contre des entrées minitoons (57 entrées disponibles à la vente).

Ticket à 6€ à la vente, Jérôme s'en occupe. Un mail sera envoyé aux ayants-droits et une mise à jour sera faite sur le site en conséquence.

L'activité « Eliminez Buvez » à Sport-Attitude et le V&B proposée par l'ASCEE et l'ASMA a bien marché. 5 personnes pour ASCEE et 18 pour l'ASMA.

- Une nouvelle sortie « Rhum et Spiritueux » sera proposée prochainement. Marie France et Evelyne Chanut s'en occuperont.

- Proposition d'une journée « Raquettes-Raclettes » pour le 3 Février 2024 au Lioran. Aux manettes : Franck Panafieu et Sam .

VIII. Petit et grand voyage :

Petit Voyage 2024.

Automne 2024, vacances scolaires : Beauval-Chateaux de la Loire ou Puy du Fou ou Bourgogne. Annie contactera les transports Ouvrier et Franck la compagnie Seyt.

Grand Voyage 2025.

Des propositions de devis seront faites pour le prochain CA avec une fourchette basse 1 500 € et une autre fourchette autour de 2 500 €. Ce voyage pourrait être programmé sur le printemps 2025 (dates des vacances scolaires 19 avril – 5 mai 25).

Dominique, Gérard, Nathalie et Franck P travaillent sur le sujet pour des propositions au CA de Février 24.

IX. Questions Diverses :

SRIAS

Dominique et Annie diffusent les infos du SRIAS aux retraités. Jeff a mis un onglet SRIAS sur le site ASMA donc il conviendrait de dire aux ayants droits d'utiliser cet onglet pour avoir les infos.

Prochain CA le 15 février 24 à 9h en DDT (essayer de prévoir un temps pour que président puisse rencontrer le directeur DDT).

La séance est levée à 17 h, l'ordre du jour étant épuisé